

Levasseur



Article #20200501-1 <https://www.levasseur.org> <https://www.facebook.com/associationlevasseur>



Basilique Notre-Dame-de-Québec et marché, vers 1830 (Source : ville.quebec.qc.ca)

Le **30 avril 2020** marquera le **350^{ème} anniversaire** de mariage de **Laurent Levasseur** et de **Marie Marchand** dans la paroisse **Notre-Dame de Québec**.

par : Jean-Pierre Levasseur
Vérifications historiques : Joceline Levasseur



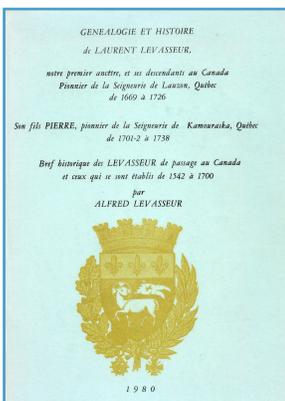
Vincent Levasseur
(1923-2006)



J.-F.-Adrien Levasseur
(1923-1995)



Alfred Levasseur
(1930-2008)



Nous avons publié plusieurs articles relatifs à l'un des ancêtres, **Laurent Levasseur**. Une courte biographie a d'ailleurs été publiée récemment dans le [Bulletin des Levasseur](#). Outre le travail fait par le fondateur de notre association, **Vincent Levasseur**, pour faire connaître la vie de cet ancêtre et de sa nombreuse descendance, citons deux ouvrages de références importants : le volume de **M. J.-F. Adrien Levasseur**, « *Laurent Levasseur - Origine, Histoire et la première génération en Nouvelle-France* » et également le volume de référence de **M. Alfred Levasseur** « *Généalogie et Histoire de Laurent Levasseur et de ses descendants en Nouvelle-France* ».

Le contrat de mariage du couple Levasseur-Marchand

La lecture des registres et des différents contrats notariés peut nous en apprendre un peu plus sur les personnes associées à la vie d'un individu. Il est fréquent d'y trouver l'âge, l'état matrimonial et la profession des parties; l'état matrimonial et la profession des témoins; les relations de parenté existant, soit entre les parties, soit entre les témoins, soit entre les parties et les témoins, soit entre une partie ou un témoin et une personne nommée dans l'acte dans le but de l'identifier (le conjoint d'une femme, le père ou les parents d'un célibataire, par exemple). À partir de la transcription du contrat de mariage du couple Levasseur-Marchand, nous pouvons identifier une dizaine de personnes citées comme amis ou témoins (souvent des voisins). Quelles étaient leur relation avec le couple ? Nous avons faits quelques recherches dans des documents d'époque. Dans la transcription de document (contrat de mariage) de la page suivante, nous avons pu identifier directement dans ces textes, des personnes, en **caractères gras** avec des renvois (x) à des références à la suite du document.

Autres documents antérieurs à son arrivée en Nouvelle-France

J.-F. Adrien Levasseur dans son ouvrage nous renseigne sur des notes manuscrites, écrites de la main même du Père Archange Godbout aux Archives à Québec, et montrent un grand nombre d'actes se rapportant aux parents probables de Laurent Levasseur, contenus dans les registres paroissiaux de la paroisse Sainte-Trinité de Bois-Guillaume en France :

1. Le **30 janvier 1639**, baptême de Jeanne Levasseur (soeur de Laurent), fille de Jean et de Marguerite Maheu. Parrain Louys Levasseur, marraine Jeanne Juillet.
2. Le **17 mai 1641**, baptême de Nicolas Levasseur (frère de Laurent), fils de Jean et de Marguerite Maheu. Parrain Nicolas Dumont.
3. Le **16 juin 1642**, baptême de Pierre Levasseur (frère de Laurent) fils de Jean et de Marguerite Maheu, parrain Pierre Vallée, marraine Marguerite Rouvel.
4. Le **24 décembre 1685**, fut inhumé le corps de Marguerite Maheu, veuve de Jean Levasseur, âgée de soixante-dix-neuf ans, ayant reçu les Saints Sacrements, en présence de Pobert Autin, son gendre, et Thomas Levasseur, son beau-frère." (Signé par Robert Autin et portant la marque de Thomas Levasseur.)

Contrat de mariage entre Laurent Levavasseur et Marie Marchand (Becquet N.R., le 19 novembre 1669)

Par devant **Romain Becquet** ⁽¹⁾, notaire, furent présents en leurs personnes Laurent Levavasseur habitant de la Côte de Lauzon, fils de défunt Jean Levasseur et de Marguerite ⁽²⁾, ses père et mère, de la paroisse de Bois-Guillaume, Archevêché de Rouen d'une part et **Marie Marchand** ⁽³⁾, fille de **Louis Le Marchand et de Françoise Morinneau** ⁽⁴⁾, ses père et mère, de présents en ce pays; lesquels de leurs bons gré et volonté sans aucune force ni contrainte ont reconnu et confessent avoir fait les accords et du consentement de leurs parents et amis communs pour cette assemblée à savoir : des dits Louis Le Marchand et de Françoise Morinneau, Louis Marchand, Jacques Marchand, **Henry Brau Sieur de Pommainville**⁽⁵⁾, **Noël Penaut**⁽⁶⁾, **Jean Bourasa**⁽⁶⁾ **Toussaint Dusaut**⁽⁷⁾, **Baptiste Proverau**⁽⁸⁾, **Anthoine Dupré**⁽⁹⁾, **Jean Janvin**⁽¹⁰⁾ et **Jean Chaillet**⁽¹¹⁾.

Ont fait les accords et promesses de mariage qui ensuivent, c'est à savoir: que le dit Levavasseur a promis et promet prendre pour sa femme et légitime épouse la dite Le Marchand comme aussi elle promet prendre pour son mari et légitime époux le dit Levavasseur à celui. Mariage à faire, solenniser et célébrer en face de Notre Mère Ste-Eglise Catholique Apostolique et Romaine le plus tôt que faire ce pourra et qu'il sera avisé et délibéré entre eux, leurs dits parents et amis si Dieu et Notre dite Mère Sainte-Eglise y consentent et accordent pour être les dits futurs conjoints unis et communs en tous biens, meubles acquis et conquis, immeubles du jour de leurs épousailles à l'avenir suivant la coutume de Paris ne seront les dits futurs conjoints tenus aux dettes l'un de l'autre faites et créées avant le mariage, ainsi si aucune dette il y a, seront payées et acquittées par celui qui les aura faites et créées, et sur son bien, sera douée la dite future épouse du douaire coutumier ou de la somme de deux cents livres, taux du douaire, prix fixe pour une fois payer et ce au choix de la dite future épouse à celui douaire à prendre et avoir sur le plus beau et plus clair des biens du dit futur époux, qui en a dès à présent chargé et hypothéqué.

Et a le dit futur époux pris la dite future épouse avec tous ses droits, noms raisons et actions qu'elle a de présent et qui lui pourront échoir si après, tant par successions, donations qu'autrement, arrivant dissolution du dit futur mariage sans enfant procréé des dits futurs conjoints, ce sont faits et font donation l'un à l'autre

entrevifs en meilleure forme et manière que donation puisse avoir lieu et prendre effet en tout son contenu de tous et chacuns les biens meubles acquis et conquis et immeubles qui se trouveront leurs appartenir au jour du trépas du premier mourant sans aucune chose en retenir ni réserver pour et par le survivant du tout faire et disposer ainsi que bon lui semblera au moyen des présentes. Et pour faire insinuer ses présentes partout où il appartiendra dans quatre mois d'aujourd'hui suivant l'ordonnance les dits futurs conjoints ont nommé et constitué pour leur procureur général et spécial le porteur des présentes auquel ils donnent pouvoir de ce faire et d'en requérir acte. Car ainsi au promettant et renonçant et s'obligeant chacun en droit, soi au promettant fait et passé en la dite Côte de Lauzon maison du Sieur de Pommainville, l'an mil six cent soixante-neuf, le dix-neuvième jour de novembre, après-midi, en présence de **Jean-Baptiste Gosset⁽¹¹⁾** et de **Gilles du Tartre⁽¹²⁾** demeurant audit Québec, témoins qui ont signé à ces présentes avec les dits amis et notaire et ont les dits futurs conjoints déclaré ne savoir écrire ni signer de ce requis suivant l'ordonnance.

LOUYS MARCHAND
BROAU
GILLES DU TARTRE

GOSSET
BECQUET, not.

Identification des individus mentionnés dans ce document

- (1) **Romain Becquet**, notaire, huissier, greffier de l'officialité diocésaine, juge seigneurial et seigneur, né au Bec (ou Becq), près de Rouen, en 1640 ou peu avant, décédé à Québec le 20 avril 1682. À partir de 1665, il exerça la profession de notaire, s'intitulant même « notaire royal ». Le greffe de Becquet, conservé aux Archives judiciaires de Québec, est un des plus importants pour le Québec du XVIIe siècle.
- (2) Un vide a été laissé intentionnellement dans le contrat. Laurent avait probablement oublié le nom de famille de sa mère. « Maheu » a été ajouté plus tard dans l'acte de son mariage. .
- (3) **Marie Marchand**, épouse de Laurent (circa 1651, décès antérieur au 4 mai 1716) Fille de Louis Marchand et de Françoise Morineau, de Saint-Martin de Île de Ré en Aunis, elle contracte manage devant le notaire Becquet le mardi 19 novembre 1669, avec Laurent Levasseur, fils de feu Jean Levasseur et de Marguerite Maheu, de Sainte-Trinité de Bois-Guillaume, archevêché de Rouen en Normandie et l'épouse à Québec le mercredi 30 avril 1670. De leur union naissent quatorze enfants. Elle est au pays en 1669. Elle entre a la Confrérie de Sainte-Anne le 26 juillet 1687, a celle de la Sainte-Famille a Quebec le 3 octobre 1690 et a celle du Saint-Rosaire le premier mai 1699. Elle est hospitalisée a l'Hotel-Dieu de Quebec le 17 avril 1693 et le 28 septembre 1694. Elle reçoit le scapulaire du Mont-Carmel a Quebec le 19 juillet 1699. Elle décède à la fin de 1715 ou au début de 1716. Le 4 mai 1716, les religieuses de l'Hôpital Général se chargent de sa fille Marie Renette (sic) Levasseur (innocente fille), âgée de vingt-deux ans ». (Réf. Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700) Tome 3)
- (4) **Louis Marchand** (père de Marie) est tonnelier. Lui, son épouse **Françoise Morineau** et leurs enfants (**Marie**, François, Charles, Étienne, Jacques, Louis, Madeleine), immigrèrent au Canada à l'été 1669. Noël Penau, ne pouvant plus

travailler, lui donne sa terre à condition de le faire vivre le reste de ses jours le 16 juillet 1670 par devant Sieur Pierre Duquet de la Chenaye.

- (5) **Sieur Henry Brault de Pomerville**. Il est aussi connu sous le nom de Daniel Barault. Il naît vers 1635 à Ballon, La Rochelle, Charente-Maritime, Poitou-Charentes, France 1, 12, 16. Sieur Henry Brault de Pomerville loue pour trois ans une terre avec un domestique, une maison, une pêcherie, deux vaches et un taureau à Laurent Levasseur pour le prix de deux cents livres par an le 22 septembre 1669. Il obtient une concession qu'il possédait depuis quinze à seize ans entre celles de François Marchand et Jean Bourassa le 8 août 1677. Au recensement de 1681, Sieur Henry Brault de Pomerville possède un fusil, un pistolet, trois bêtes à cornes et quinze arpents de terre en valeur. Le bailleur lui laisse deux taureaux, un de dix ans et l'autre du printemps, estimés à cinquante livres, et une grande vache, estimée à soixante-cinq livres et une autre vache, estimée à cinquante-cinq livres. Levasseur sera responsable de bien les nourrir et, si l'un d'eux meurt par sa faute, il sera tenu de le payer selon l'estimation. Si l'une des vaches est « annouillère » (vache qui ne produit plus de lait), le bailleur paiera l'hivernage. Le preneur pourra défricher un arpent de terre au lieu désigné par eux au bord d'un ruisseau qui traverse la terre, au prix de cinquante livres par le bailleur moyennant quoi le bailleur aura la moitié du blé récolté sur l'arpent. Le preneur pourra défricher autant de terre qu'il le pourra et bûcher autant de bois que deux hommes le peuvent durant les deux premières années. Il aura la jouissance du jardin et des arbres fruitiers à la condition d'entretenir les cultures. Source : http://perso.drryan.net/sieur_henry_brault_de_pomerville.htm
- (6) **Noël Penaut et Jean Bourassa** étaient les deux voisins de Laurent Levasseur, sur la terre louée à Laurent par Henri Brau de Pomerville pour un prix de 200 livres par an. Le 10 septembre 1673 (trois ans après son mariage), Levasseur reconnaît devoir 180 livres à Breau. Breau se réservait un arpent en superficie, le long du petit ruisseau. Source : *Histoire de la seigneurie de Lauzon, Volumes 1 à 2 de Joseph Edmond Roy*.
- (7) **Toussaint Dusseault** (Toussaint Toupin dit Dussault). Né en 1616, à Caën, département du Calvados, Basse-Normandie, France. Décédé le 10 août 1676 à Château-Richer. Il naît autour de 1616. Il épouse Marguerite Boucher, fille de Nicole Lemaire et Gaspard Boucher, le 25 décembre 1645 à Notre-Dame, Québec. Marguerite Boucher et Sieur Toussaint Toupin Dussault signent un contrat de mariage le 25 décembre 1645 par devant Guillaume Audouart de Saint-Germain. L'inventaire des biens de Sieur Toussaint Toupin Dussault est fait en 1669 par Gilles Rageot de Saint-Luc, l'inventaire comprends douze fusils, mousquets, mousquetons et pistolets, un grand fusil de six pieds de long, un autre de quatre pieds et demi de long, un autre de cinq pieds, un autre de quatre pieds huit pouces, un mousquet, un autre grand mousquet, un petit mousqueton, un petit fusil, un petit fusil plus long que le précédent, une petite carabine, un grand pistolet d'arçon, un autre pistolet. Il épouse Marie Bourdon fille de Marguerite Prunier et Louis Bourdon le 3 juin 1669 à Notre-Dame, Québec. Il décède le 10 août 1676. Historique complet : <http://genealogie.quebec/info/index.php?no=2720>
- (8) **Baptiste Proverau**. Il s'agit fort probablement de Sebastien (Baptiste) Peuvreau ou Prouvereau que le recenseur dit âgé de 44 ans. Il était dans la seigneurie depuis 1667. Il avait contracté une société avec Jean Bourassa (voisin de Laurent) et Jean Huart pour exploiter la ferme de Charles Amyot. Tous trois avaient aussi acquis une habitation en commun. Le 12 août 1668, Prauverau vendait une terre à Eustache Lambert (4). Son nom reparait une dernière fois au recensement (le 1681, et il n'en est plus fait mention ensuite dans les archives.
- (9) **Antoine Dupré** : Parmi les concessions qui furent faites en 1670, le 5 juin, les ursulines concèdent à Antoine Dupré trois arpents sur les bords de la rivière à la Scie.
- (10) **Jean Janvin** : Aucune mention dans les documents de référence consultés.
- (11) **Jean Chaillet** : Aucune mention dans les documents de référence consultés.
- (12) **Jean-Baptiste Gosset** (témoin) baptisé le 3 octobre 1645 à Pont-Audemer (Saint-Ouen). Il s'est marié le 10 juin 1677 à Québec (contrat de mariage le 16 mai 1677 greffe Gilles Rajotte). Son épouse Françoise Levasseur (fille de Pierre Levasseur dit L'Espérance et Jeanne Chaverlange). Bien que l'épouse de Jean-Baptiste fût une Levasseur, il n'y a aucun lien de parenté entre Françoise Levasseur et Laurent Levasseur.
- (13) **Gilles du Tartre** (témoin) Il est aussi connu sous le nom de Gilles Dutartre. Il est aussi connu sous le nom de Gilles Dutertre dit Lacasse. Il naît vers 1640 à Saint-Sauveur, Bellesme, Sées, France. Il est inhumé le 17 janvier 1682. Il vit en 1666 à Québec. Il fut arquebusier de 1666 à 1681 à la basse ville. Il était arquebusier (Histoires des Canadiens-français, 1608-1880, tome IV, 18820).

La plupart de ces références sont tirées du volume « *Histoire de la seigneurie de Lauzon, Volumes 1 à 2 - Joseph Edmond Roy 1807*. La célébration du mariage a été faite le 30 avril 1670.

Quelques faits historiques sur la basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, lieu de mariage de Laurent

Source : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>



L'actuelle basilique-cathédrale

La basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec remonte à **1647**, alors que les Jésuites entreprennent la construction de l'église de Notre-Dame-de-la-Paix. Dédiée à Notre-Dame de l'Immaculée-Conception en **1664** avec l'érection canonique de la paroisse de Québec, elle est choisie par l'évêque François de Laval (1623-1708) comme cathédrale en **1674** avec la création du diocèse de Québec.

En **1683**, Louis XIV octroie des fonds pour son agrandissement. L'entrepreneur Claude Baillif (vers 1635 vers 1698) construit de **1684** à **1687** une façade qu'il situe 18 mètres à l'avant de l'église. Il aménage aussi les fondations de deux tours. Seule la tour sud est érigée. Le massif antérieur ne sera rattaché à l'église qu'en **1697** par le prolongement de la nef.

La cathédrale est encore agrandie de **1744** à **1748** par l'ingénieur du roi Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (1682-1756). Un chœur plus profond est construit et jouté d'une sacristie au sud, des bas-côtés sont aménagés en prolongeant les extrémités du transept, des piliers sont formés avec les murs latéraux et surmontés d'une arcature et de fenêtres hautes, et une nouvelle façade, plus large et plus haute, remplace celle de Baillif.



Après bombardement (1759) Le dessin est de Richard Short. L'illustration représente l'**église de Notre-Dame-des-Victoires** et les ruines de la basse-ville à la suite de la prise de Québec en 1759. La destruction quasi-totale des toits des résidences démontre la brutalité des attaques anglaises. Référence : Canada - Québec synthèse historique, Jacques Lacoursière, Denis Vaugeois et Jean Provencher, Édition du nouveau pédagogique, Ottawa, 1969.

La cathédrale est incendiée lors du siège de Québec (**1759**). Elle est rétablie de **1768** à **1771** par Jean Baillairgé (1726-1805), menuisier et sculpteur, selon les plans de Chaussegros de Léry. Il ajoute néanmoins un second lanternon au clocher et élargit les piliers de la nef. De **1787** à **1793**, il fait équipe avec son fils François (1759-1830), peintre, sculpteur et architecte. Ils réalisent les retables, le baldaquin, les statues et le trône de l'évêque. François livre le maître-autel en **1797** et le banc d'oeuvre en **1799**, orne la façade d'un fronton et de retours de corniche en 1818, fait exécuter les fausses voûtes en plâtre par le maître maçon John Cannon (vers 1783-1833) de **1819** à **1822** et complète le décor de la nef en **1823**.

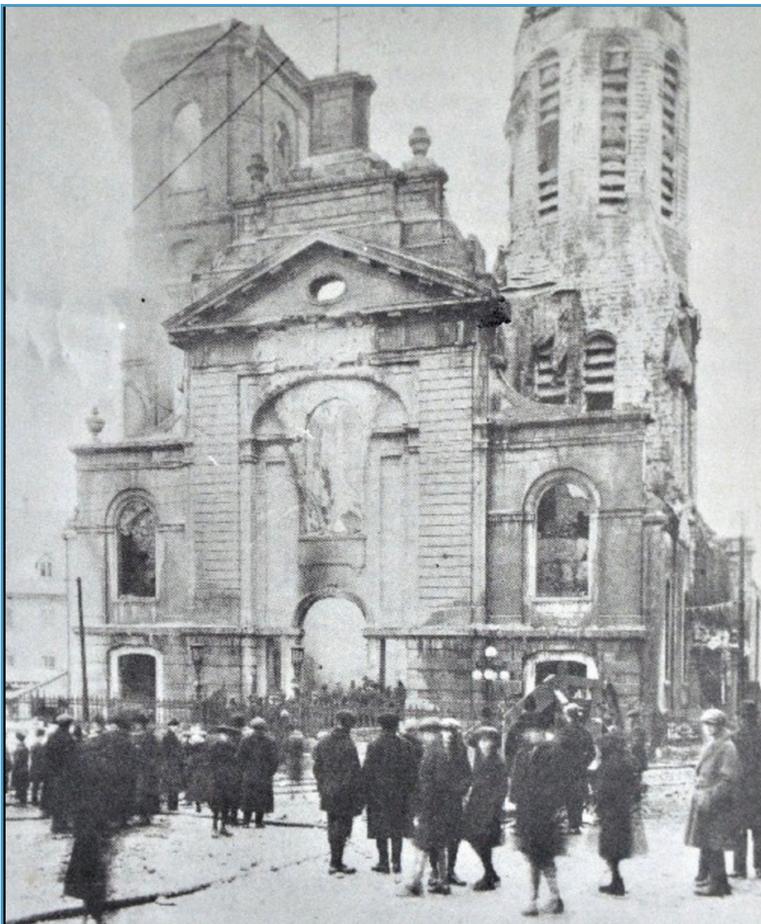
En **1825**, son fils Thomas (1791-1859), architecte et sculpteur, retravaille les retables latéraux. Une sacristie est érigée contre le mur nord du choeur en 1828.

La façade actuelle est l'oeuvre de Thomas Baillairgé. Son projet, présenté à la fabrique en **1829**, n'est mis en chantier qu'en **1843**. Il prévoit deux nouvelles tours. Seule la tour nord est élevée, mais elle est amputée de son clocher en raison de la faiblesse des fondations. Les travaux sont interrompus en **1844** et le projet demeure inachevé. L'architecte et ingénieur civil **Charles Baillairgé** (1826-1906) conçoit en **1857** la clôture en fonte qui délimite le parvis.



Charles Baillairgé

La cathédrale est élevée au rang de basilique en **1874**. La chapelle du Sacré-Coeur, de l'architecte François-Xavier Berlinguet (1830-1916), est annexée en 1887 au bas-côté nord. En **1890**, l'architecte [Georges-Émile Tanguay](#) (1858-1923) revêt de pierre de taille le côté sud de l'édifice. Le chemin couvert et la chapelle Saint-Louis sont construits de **1914 à 1916** par Tanguay et son associé Jean-Honorius Lebon (1874-1919). De **1920 à 1922**, Tanguay et son nouvel associé Raoul Chênevert (1889-1951) restaurent la basilique et complètent son décor.



Incendie du 22 décembre 1922

Le 22 décembre **1922**, la basilique est détruite par les flammes. Il n'en subsiste que la maçonnerie. L'édifice et son décor sont rétablis de **1923 à 1930** par Chênevert et l'architecte Maxime Roisin (1871-1960) à partir de photographies anciennes et de plans originaux. Toutefois, ils traitent dans l'esprit Beaux-Arts les fausses voûtes, les chapelles et la sacristie. L'orgue Casavant et les vitraux de la maison Champigneules de Paris et de la maison Meyer de Munich sont installés au cours de ces travaux. En **1959**, l'architecte André Gilbert (né en 1919) réalise la crypte où sont réunies les sépultures de la plupart des évêques de Québec et de quatre gouverneurs de la Nouvelle-France.

La basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec est classée en **1966**. La chapelle funéraire de François de Laval est réalisée de **1992 à 1995** par l'architecte Émile Gilbert (né en 1947).

L'ASSOCIATION DES LEVASSEUR



L'Association des Levasseur d'Amérique inc. qui a été fondée en 1988 selon une charte fédérale est un organisme à but non lucratif dont les objectifs sont :

- De regrouper et d'unir le plus grand nombre de Levasseur ainsi que leurs descendants qui ont adopté le patronyme de Borgia, Carmel, Carmell, Vasseur, Vassor, Vasser.
- D'organiser des réunions et des rencontres susceptibles de renforcer les liens entre les membres de la grande famille Levasseur.
- De promouvoir, de développer et de diffuser les connaissances historiques et généalogiques des familles Levasseur par le biais de son site Internet, par la publication d'un « Bulletin » électronique et imprimé trois fois par année, ainsi que par la publication de dictionnaires généalogiques.
- De maintenir et procéder à la mise à jour continue d'une base de données généalogiques dont la consultation est offerte à ses membres en tout temps par Internet.
- De mettre à la disposition de ses membres un album de photos de famille ainsi que les Bulletins qui ont été publiés par l'Association des Levasseur depuis 1988.
- D'honorer la mémoire des ancêtres et de leurs descendants par le biais de monuments, de plaques ou de symboles pour marquer les événements historiques de la grande famille des Levasseur.
- De recueillir tous les documents susceptibles de créer des archives informatisées et imprimées qui constitueront le patrimoine de l'association où pourront puiser historiens et généalogistes.

Dites-nous d'où venaient vos grands-parents, comment et où ils se sont installés à divers endroits en Amérique, le type de travail qu'ils ont fait, les enfants qu'ils avaient et leurs réalisations. Ce type d'information pourrait être publié dans le Bulletin. En outre, s'il y a de vieilles photos de famille disponibles, ces photos pourraient être incorporées dans notre section d'archives photo. Ce faisant, les générations futures de votre famille Levasseur auront un enregistrement de cette information dans les archives de l'Association. Sinon, l'information pourrait être perdue à jamais. Nous avons donc hâte de recevoir de vos nouvelles.

Faites partie de notre équipe de bénévoles, [contactez-nous](#) !

Site Web principal : <https://www.levasseur.org> - webmaster@levasseur.org

Facebook : <https://www.facebook.com/associationlevasseur>

Visitez également nos autres sites Web :

irma.levasseur.org
militaires.levasseur.org
carmel.levasseur.org
borgia.levasseur.org

Twitter : https://twitter.com/Fam_Levasseur